



Module préparatoire n°1
Anticiper les risques : le rôle de la prospective

NOTES DE SYNTHÈSE ET DE RECOMMANDATIONS

Coordinatrices du module : Basile Carina (SPW – Direction du Développement durable) et ***Poupaud Mariline*** (ULiège et CIRAD (Fr))

I. Contexte et objectifs du Congrès

Le Congrès sur la résilience de la Wallonie face aux risques environnementaux a pour objectif d'établir un diagnostic des vulnérabilités de la Wallonie face aux risques environnementaux ; d'élaborer une vision d'une Wallonie résiliente face à ces risques et **d'aboutir à des recommandations en termes d'outils de gouvernance et de monitoring** pour mieux anticiper et gérer ces risques.

II. Méthode de travail et présentation des participants du module

En vue d'élaborer ces recommandations, cinq groupes de travaux préparatoires (appelés modules) ont été mis en place selon les différentes étapes de la gestion du risque. Chaque module a fait l'objet de trois réunions de travail, préparées et animées par une attachée de la direction du Développement durable du Service public de Wallonie et un.e doctorant.e.

En ce qui concerne le module 1, les trois réunions étaient menées en ligne et duraient 2h30 chacune. Les participant.e.s étaient des acteur.rice.s du secteur public, privé, académique et de la société civile, et la facilitation était assurée par Carina Basile et Mariline Poupaud.

Tableau 1: Les participant.e.s aux trois réunions du module 1

	Réunion 1	Réunion 2	Réunion 3
Société civile (youth for climate, citizens can, Réseau Transition, Réseau Wallon de lutte contre la pauvreté)	2	4	2
Secteur public (IWEPS, ISSEP, Cellule Plan général d'urgence et d'intervention, Centre régional de crise, Joint Research Center)	4	3	3
Secteur privé (EDF Luminus, Cosucra)	1	1	0
Académique (UMons, UCLouvain, plateforme wallonne pour le GIEC)	1	2	2
<i>Total</i>	<i>8</i>	<i>10</i>	<i>7</i>

Lors des réunions, les facilitatrices veillaient à ce que la participation de tou.te.s soit encouragée. Pour chaque thème abordé, deux moyens de communication étaient systématiquement proposés : la prise de parole ou l'utilisation de post-it sur un tableau virtuel préalablement préparé (sur le logiciel Klaxoon). Une prise de note détaillée des échanges était assurée par une personne spécialement dédiée à cette fonction. Après chaque réunion, le procès-verbal des réunions ainsi que le résumé des échanges, incluant des pistes de recommandations, étaient envoyés à tou.te.s les participant.e.s.

Lors de la réunion 1, une intervention de 30 minutes de Robin Bourgeois, chercheur en économie et dans la discipline de l'anticipation au CIRAD, a permis un brainstorming sur le rôle et le potentiel de l'anticipation. Trois formes différentes d'anticipation ont été identifiées et discutées. Puis les participant.e.s ont identifié différents enjeux liés à ce module. Des premières bribes de recommandations ont émergé de cette première réunion.

Lors de la réunion 2, des échanges ont eu lieu autour des rôles des différentes formes d'anticipation. Une autre partie de la réunion était axée sur l'enjeu de gouvernance lors des exercices d'anticipation mais aussi après les exercices d'anticipation, pour assurer des prises de décision dans le présent. Cette 2^{ème} réunion a pu aboutir à des recommandations plus précises autour de l'enjeu de l'anticipation et de la gouvernance.

Lors de la 3^{ème} réunion, un temps a été pris pour discuter et ajuster les recommandations identifiées. Ensuite, des échanges ont eu lieu autour de l'enjeu de la formation sur l'anticipation, et sur l'enjeu de l'articulation des différentes échelles (villes, provinces, régions, pays) dans l'anticipation. Ce document final a été envoyé à tou.te.s les participant.e.s.

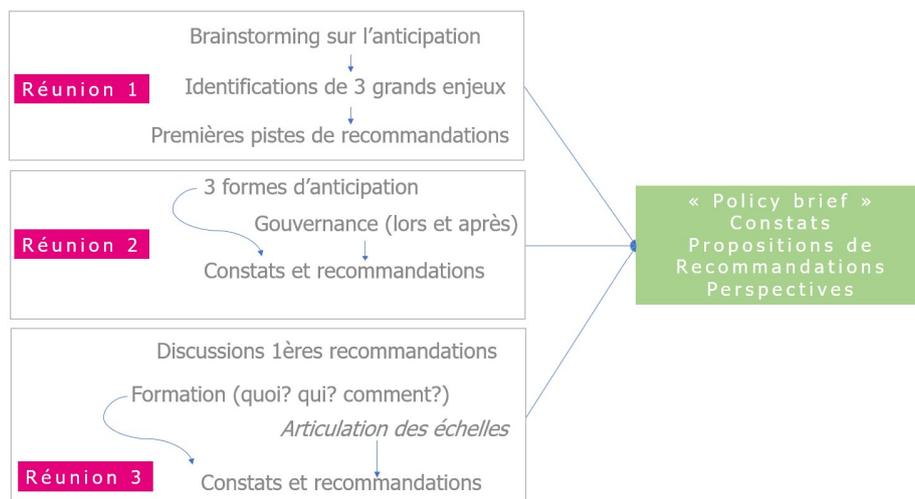


Figure 1: Méthodologie de travail lors du module 1

III. Problématisation du module

La réflexion sur la résilience d'un territoire vise à trouver des moyens de faire face aux événements inattendus et aux crises, notamment liés aux risques environnementaux. Elle vise également à identifier des moyens durables pour les humains de vivre dans les limites planétaires (Stockholm Resilience Center 2015a). Favoriser la résilience d'un territoire demande notamment de comprendre et anticiper les risques environnementaux qui amèneraient des conséquences sur les moyens d'existence des acteurs du territoire (Mathevet and Bousquet 2014).

L'anticipation des risques environnementaux sur un territoire n'est pas aisée et demande de prendre en compte un grand nombre d'incertitudes. Pour cela, l'approche à l'échelle du territoire, basée sur l'acceptation de l'imprévisibilité et l'incertitude, et la reconnaissance d'une multitude de perspectives, nous paraît intéressante (Stockholm Resilience Center 2015b). Ces tensions peuvent être dues aux différentes visions du monde des acteurs (Inayatullah 1998), mais aussi au fait que les exercices d'anticipations peuvent amener doutes et craintes des participants. Plutôt que de vouloir lisser les points de vue, il pourrait être intéressant d'entendre et d'accompagner ces divergences lors des exercices d'anticipation (Bourgeois 2021).

Le module 1 est l'occasion de réfléchir aux risques environnementaux qu'il serait important de considérer pour construire un territoire wallon résilient et de réfléchir à la manière de les anticiper. Ce module est aussi l'occasion de réfléchir à la façon de considérer ces risques pour favoriser des actions vertueuses dans le présent qui permettraient de réduire la vulnérabilité des acteurs du territoire.

Différentes questions peuvent alors se poser. Par exemple, sur les méthodologies d'anticipation des risques qui existent déjà sur le territoire et sur les besoins du territoire ; sur le potentiel de l'anticipation de ces risques environnementaux pour favoriser des actions dans le présent ; mais aussi sur les acteurs qui devraient participer à ces exercices d'anticipation, et sur le système de gouvernance qui encadrerait ces exercices. **Ce module a donc pour objectif de proposer des recommandations sur les méthodologies et les systèmes de gouvernance qui permettraient d'anticiper les risques et perturbations du territoire wallon et qui permettraient que l'anticipation de ces risques favorise des actions dans le présent.**

Précision de vocabulaire :

Dans ce module, nous avons distingué trois formes de démarches anticipatrices pour un territoire. Ces démarches considèrent le territoire comme :

- **Sujet** : l'objectif est de connaître le futur avec certitude pour se préparer à ce qui va se passer, on parle aussi de **prédiction ou de prévision**. Le court terme est le plus souvent pratiqué (demain à 10 ans).
- **Projet** : l'objectif est de créer différents **scénarios ou vision**, afin de choisir un futur souhaitable et planifier comment y arriver. On considère le moyen terme (au moins 10 ans). Cette forme est parfois nommée **prospective**.
- **Prospect** : l'objectif est d'utiliser le futur en explorant des futurs alternatifs pour repenser le présent et faire émerger des **espaces d'action dans le présent** en conséquence. Il n'y a pas d'horizon temporel fixé.

Il est à noter que certaines personnes et/ou organisations distinguent le terme d'anticipation, utilisé pour des démarches dans le court terme lors desquelles on s'appuie sur des prévisions/prédictions (qui correspond ici à la démarche anticipatrice qui considère le territoire comme sujet) ; et la prospective qui s'inscrit dans le long terme et la construction de scénarios et de vision (qui correspond ici à la démarche anticipatrice qui considère le territoire comme projet). Dans ce module, la **prospective est considérée comme une des démarches anticipatrices**.

IV. Potentiels et enjeux

Sur la base des trois réunions des groupes de travail, plusieurs potentiels des démarches anticipatrices ont été soulignés :

- Anticiper doit permettre d'envisager l'**évolution des risques** présents, mais aussi d'être attentifs à l'émergence de **nouveaux risques** : anticiper pour mieux se préparer, mieux gérer et mieux s'adapter et vivre les crises à venir.
- Anticiper les crises permettrait d'éviter d'en créer d'autres, comme une crise sociale qui découlerait d'une crise environnementale. Anticiper peut permettre d'éviter les effets rebonds qu'une décision peut entraîner.
- Anticiper peut permettre de créer une **confiance** entre les différents acteurs et de limiter la défiance des citoyens vis-à-vis des autorités grâce à un processus collectif. Evolution vers une meilleure cohésion entre les différents secteurs.
- Les démarches anticipatrices sont aussi des moyens de **sensibilisation** en favorisant une compréhension d'enjeux complexes comme le changement climatique ou le déclin de la biodiversité et donc de prendre des décisions en conséquence.
- Les démarches anticipatrices sont **source d'apprentissage** collectif qui peuvent changer notre perception du présent, améliorer une compréhension des enjeux et des risques, et augmenter la capacité de la population à se mettre en action et à se préparer.

Plusieurs enjeux relatifs à l'anticipation des risques ont été identifiés :

- Enjeux autour de la **mobilisation de l'anticipation** : comment palier au manque de mobilisation de ces démarches anticipatrices, au manque de compréhension des démarches et des enjeux de l'anticipation par les élus, à la difficulté de son opérationnalisation, au manque d'outils pour avoir une vision systémique dans ces démarches, à la difficulté de communiquer sur ces démarches et les résultats de ces démarches? Quels les risques sont à considérer (démarches aléa-centrées VS multirisques) ? Comment articuler les différentes formes d'anticipation ? Comment pérenniser ces démarches qui se déroulent sur le temps long ?
- Enjeux portant sur la **gouvernance** lors des exercices d'anticipation et après les exercices d'anticipation : comment être inclusif, comment intégrer l'anticipation dans l'action publique, quelle échelle temporelle considérer, comment articuler les différentes échelles géographiques ?
- Enjeux portant sur le besoin de **formation** : comment articuler la prévision, prospective et détection de futurs émergents et favoriser l'émergence de savoirs nouveaux, transversaux ? Comment sensibiliser les personnes aux démarches anticipatrices ?

V. Recommandations

Ci-dessous sont reprises les recommandations formulées par le Groupe de travail lors des différentes réunions. Elles ont ensuite été soumises à différents discutants qui ont réagi lors du Congrès qui s'est tenu le 2 décembre 2021. Pour ce qui concerne le module 1, la discutante académique était Julia Tasse, chercheuse et responsable du Programme Climat, Energie et Sécurité de l'IRIS. Ses interventions sont précisées dans le texte.

En vue d'améliorer l'anticipation des risques, les membres du groupe de travail ont identifié des recommandations à la fois transversales et spécifiques aux démarches anticipatrices.

En ce qui concerne les **recommandations transversales**, il a été mentionné qu'en amont des démarches anticipatrices, des **formations** sur les grands **enjeux environnementaux** (changement climatique, déclin de la biodiversité, pollutions, épuisement des ressources et sur leurs conséquences potentielles) sur les **risques potentiels** du territoire étaient nécessaires. Julia Tasse précise qu'il sera aussi nécessaire de renforcer la compréhension et l'acceptation de l'incertitude et la capacité à communiquer sur cette incertitude, qui peut concerner tant les risques environnementaux que l'évolution du territoire.

En ce qui concerne les **démarches anticipatrices**, elles sont actuellement trop peu utilisées et **devraient être largement mobilisées** sur le terrain. Les trois formes d'anticipations (la prédiction, la prospective, et l'identification de futurs alternatifs et d'espaces d'action dans le présent) doivent être mobilisées, car elles sont toutes utiles et complémentaires. Une forme ne doit pas prévaloir sur les autres. Outre la forme d'anticipation qui concerne les prévisions/prédictions, qui est adaptée à des experts thématiques, les **démarches anticipatrices doivent être inclusives**. En effet, il faudra être vigilant à un « l'accaparement du futur » par une bulle culturelle, qui déciderait du futur du territoire. Il faudra aussi être attentif à ne pas créer une vision unique du futur, et d'en faire un objectif à atteindre, mais plutôt travailler avec l'incertitude et rester adaptatifs.

L'échelle locale semble être adaptée pour la mise en place de ces démarches, qui devront être menées avec des élus, des membres du services public, des acteurs du secteur privés et des citoyens. En effet, les démarches anticipatrices doivent être suivies par des prises de décisions sur des actions à mener dans le présent, ce qui seraient facilitées et contextualisées à l'échelle local. Les **prises de décisions devront également inclure les citoyens**. Pour mettre en place ces démarches anticipatrices, il faudra **s'appuyer sur des experts de l'anticipation**, des personnes ressources, qui sont en mesure d'accompagner le processus. Cependant, il y a un besoin de **sensibiliser un large pan de la population, à commencer par les élus**, aux enjeux des différentes formes d'anticipation, à leurs hypothèses, leurs limites et leurs intérêts.

Les recommandations transversale (partie 1) et les recommandations spécifiques (partie 2) sont listées et détaillées ci-dessous.

1. Recommandations transversales

Les recommandations transversales ne sont pas spécifiques aux démarches anticipatrices, mais ont été identifiées comme un point de levier pour la mise en place de démarches anticipatrices pertinentes et réussies.

Ces points de levier sont :

La sensibilisation et la formation :

- Investir largement dans le développement de **connaissance des grands enjeux liés à l'environnement** (changement climatique, déclin de la biodiversité, pollutions, épuisement des ressources et sur leurs conséquences potentielles) dans tous les pans de la population : médias, élus, services publics, secteur privé et citoyens. Ces enjeux doivent être intégrés de manière transversale dans les programmes scolaires à tous les niveaux. On peut s'appuyer sur des moyens de sensibilisation existants comme la fresque du climat pour le changement climatique.
- Investir dans le développement d'**esprits critiques** des citoyens dans la scolarisation et les formations, et ce dès l'enfance, et notamment sur l'utilisation et les risques des réseaux sociaux et de leurs algorithmes.

La compréhension et l'acceptation de l'incertitude :

- Julia Tasse précise qu'il est nécessaire de comprendre et accepter l'incertitude, qui est inhérente aux démarches anticipatrices. Pour cela il sera important, avant une démarche anticipatrice, de faire une mise au point sur ce que l'on sait, ce que l'on sait qu'on ne sait pas, et sur ce que l'on ne sait pas qu'on ne sait pas. Il faudra veiller à réduire un maximum cette dernière inconnue. Elle rajoute également qu'il faut apprendre à communiquer sur l'incertitude, de manière transparente.
- Le groupe de travail précise que la communication et la **transparence** sont primordiales : sur les risques potentiels qui peuvent advenir sur le territoire, mais aussi sur les limites de ce que l'on sait, les incertitudes, et les données disponibles ou manquantes. La transparence engendrerait une meilleure confiance et adhésion des citoyens sur les projets du territoire.

La vision systémique :

- Favoriser des **visions systémiques** du territoire qui entraînent un changement de paradigme dont la manière les risques sont gérer et les décisions sont prises (cf module 4).
- Investir dans le développement de **savoirs transversaux**, de personnes du secteur public et d'autres personnes, pour être en mesure de faire le **lien entre différents silos** : silos entre connaissances, silos de secteurs (fonctionnement administratif, fonctionnement privé, réalité du terrain) etc.

- Avoir des personnes qui soient dédiées à la **communication intersectorielle**, que ça soit dans les mouvements citoyens, l'administration public ou le secteur privé.
- Les décisions politiques, les formations et divers domaines doivent être en lien avec la **recherche scientifique** en s'appuyant sur des données produites par le monde académique, dans un cadre "relu par les pairs". Favoriser le dialogue science-politique.
- Les décisions doivent s'appuyer sur des **diagnostics de risques et de vulnérabilités**

Le renforcement de l'échelle locale :

- Valoriser et permettre un renforcement de projets citoyens.
- Création de **cellules mixtes locales** (administration publique, élus, citoyens, secteur privé) qui permettent d'augmenter la cohésion et atténuer les effets de défiance croissants. Ces cellules pourraient aussi animer ou participer aux exercices d'anticipation. Se baser sur ce qui existe déjà au niveau local (comme le Programme communal de développement rural - PCDR).
- Avoir des structures de **communication** et de **coordination** entre le **niveau central et le niveau local** qui soient en mesure de faire **circuler les informations** dans les deux sens. Les intermédiaires comme les provinces sont importants.

La démarche de cocréation :

- Mettre en place des **ateliers de créativité** à l'échelle locale (les cellules locales peuvent être les bénéficiaires de ces ateliers mais aussi les animateurs), qui seraient menés de manière inclusive. Ces ateliers peuvent concerner les démarches d'anticipation prospectives et d'exploration des futurs alternatifs ou d'autres thèmes comme l'adaptation. Avoir une stratégie de **mobilisation large** (exercices participatifs et délibératifs) pour ces ateliers. Ces ateliers peuvent **favoriser une compréhension des autres milieux** (citoyens, élus, scientifiques, secteur privé) et d'éviter que des bulles culturelles ne soient trop imperméables, de favoriser une communication entre tous ces milieux.
- Besoin d'un **facilitateur neutre**. Organiser ces ateliers en **collaboration avec les associations** qui travaillent sur l'inclusivité et qui travaillent avec un public précarisé. Inviter des personnes issues de minorités à venir co-faciliter. Besoin de prendre en compte et gérer les rapports de domination préexistants.
- Rester **flexible** dans la mise en place des ateliers, et adapter au fur et à mesure de l'évolution des risques, des décisions qui ont été prises, et des changements sur le territoire.
- Reconnaître les **différentes formes d'expertises** dont l'expertise d'usage. Reconnaître que les personnes les plus affectés et les plus vulnérables qui, au-delà du besoin d'être protégés, ont des retours d'expérience et sont **source d'apprentissage**.
- **Protéger** les personnes les plus vulnérables qui sont déjà les plus exposés aux risques.
- Développer des structures qui permettraient de favoriser la **solidarité** entre citoyens qui permettrait de prendre soins de ses voisins les plus vulnérables.

La gouvernance :

- De manière générale, il faut encourager une **décentralisation** des prises de décisions (par exemple les décisions qui suivent les ateliers d'anticipation), et favoriser une gouvernance locale. Favoriser du « bottum up » pour la construction et planification de projet.
- Il peut-être envisager un **parlement local d'élus et de citoyens** tirés au sort qui réunirait les recommandations issues des ateliers de créativité, notamment d'anticipation, et qui prendrait des décisions. Ce parlement favoriserait des processus de **codécisions** en s'inspirant des formes de gouvernance partagée et des initiatives passées pour construire ce parlement (ex : convention citoyenne pour le climat en France). Ce parlement serait en charge des prises de décision de manière **transparente**. Julia Tasse précise qu'il garantirait la transparence des procédés desquels découlent les décisions.

- Ce parlement éviterait que les citoyens soient seulement inclus à titre de consultation sans changements ou actions qui suivent, ce qui entraînerait un effet sera inverse de celui recherché : une augmentation de la défiance et le sentiment d’avoir investi du temps pour rien.
- Les cellules mixtes locales pourraient être garantes de l’application des prises de décision.

2. Recommandations spécifiques aux démarches anticipatrices

Ces recommandations sont spécifiques aux **démarches anticipatrices**. Elles répondent aux trois grands enjeux identifiés : la **mobilisation des démarches anticipatrices** (partie 2.1), la **gouvernance** (partie 2.2) et le **besoin de formation aux démarches anticipatrices** (partie 2.3). Un exemple d’application de ces recommandations est donné (partie 2.4).

2.1. Recommandations spécifiques pour la mobilisation des démarches anticipatrices

- Recommandations communes aux trois formes d’anticipation
 - Déployer largement des exercices d’anticipation sur le terrain. Considérer les **3 formes d’anticipation** qui sont complémentaires.
 - S’appuyer sur des **personnes ressources** du territoire, des « experts » de l’anticipation pour mener ces exercices.
 - Partir d’un **diagnostic des vulnérabilités** et des données existantes (éviter les scénarios « naïfs »).
 - Il faudra considérer la **désirabilité d’une trajectoire** tout en tenant compte des **probabilités d’émergence de risques**.
 - Elaborer une **méthodologie** pour le déploiement d’exercice d’anticipation (réfléchir à quelle forme mobilisée pour quelles situations).
 - **Eviter « l’accaparement du futur »** par une bulle culturelle, qui déciderait du futur du territoire pour les autres.
- Recommandations pour l’anticipation considérant le **territoire comme sujet (prédictions ou prévisions** quantitatives, souvent sur le court terme- moins de 10 ans)
 - Ne pas mobiliser uniquement les prévisions/prédictions qui sont utiles et nécessaires (notamment pour les autres formes d’anticipation), mais non-suffisantes (risque de seulement vouloir s’adapter, sans changements profonds qui permettraient de mitiger les risques).
 - Les prévisions/prédictions doivent considérer les risques globaux et les risques locaux qui auront des conséquences sur le territoire wallon.
 - Les prévisions/prédictions nécessitent de s’appuyer sur des données comme le tableau de bord des risques de l’IWEPS, ou cartographies de données multirisques de l’ISSEP, d’autres données disponibles à une échelle globale devront être adaptées à l’échelle wallonne.
 - Les prévisions/prédictions servent à prévoir et planifier : devraient permettre la création de cellules de crises et le développement de stratégies pour la planification d’urgence.
 - Les prévisions/prédictions sont adaptées à des experts thématiques, moins à l’inclusion de la population.
 - La fréquence de ces prévisions/prédictions doit dépendre des connaissances dont on dispose et de leur évolution (se baser sur une veille continue de certaines données).

- Recommandations pour l'anticipation considérant le **territoire comme projet** (création de **scénarios et de visions** sur le moyen terme – au moins 10 ans, ce que l'on nomme parfois **prospective**)
 - Besoin d'élaborer et de confronter plusieurs visions et scénarios (dont des scénarios de rupture).
 - Être attentif à ne pas utiliser une vision comme un unique objectif à atteindre (considérer l'incertitude, rester flexibles et adaptatifs).
 - Lors de ces exercices, favoriser un travail collectif sur la perception du présent et des futurs possibles et une prise de conscience réelle des enjeux environnementaux (urgence climatique et de déclin de la biodiversité) et une mise en action.
 - Julia Tasse rajoute une recommandation à celles émises par le groupe de travail : il faut être en mesure de créer des scénarii pour envisager des paysages et futurs possibles aux décideurs, afin d'aider la prise de décision en fonction de ce que désire la population pour son territoire.

- Recommandations pour l'anticipation considérant le **territoire comme prospect** (utilisation du futur pour repenser le présent et faire émerger des espaces d'action en conséquence, exploration de futurs alternatifs sans horizon temporel fixé)
 - Se baser sur une veille "large" menée en continu (réseau d'acteurs, observatoires) pour détecter des signaux faibles et des germes d'avenir.
 - Tenir compte des résultats de ces formes d'anticipation, pour la prise de décision aujourd'hui : identifier des "solutions" qui existent déjà sous forme expérimentale au niveau (micro)local, les mettre en valeur et accompagner/accélérer leur multiplication (si pertinent et faisable).

2.2. Recommandations spécifiques pour la formation aux démarches anticipatrices

- S'appuyer sur des **personnes clés** pour animer/faciliter ces démarches. Tout le monde n'a pas besoin d'être « experts » dans les méthodologies de démarches anticipatrices. Si le territoire manque d'experts de l'anticipation, former de manière approfondie certaines personnes.
- Développer la compréhension des enjeux des différentes formes d'anticipation, de leurs hypothèses, de leurs limites et de leurs intérêts par un large pan de la population, à commencer **par les élus**. Cette compréhension permettrait de **se projeter** et de **s'approprier le futur**. Les participant.e.s à ces exercices ne doivent pas avoir été formés de manière approfondie aux méthodologies de l'anticipation. En effet ces démarches sont chronophages et il y a un besoin de compréhension de la part des évaluateurs de projets et des bailleurs de fonds pour que ces démarches se pérennisent.
- Favoriser des **formations « mixtes »** entre différents secteurs qui permettraient une première étape de décloisonnement.
- Favoriser l'émergence de **communautés d'anticipation dans différentes localités**. Des formations plus approfondies pourraient viser une cellule mixte locale (élus, services public, citoyens volontaires), dont la mission serait la mise en place de démarches anticipatrices dans leurs localités.
- Etablir une cartographie des formations universitaires en lien avec l'anticipation dans les universités wallonnes, et d'établir avec les responsables de ces formations les besoins complémentaires pour la Wallonie

3. Exemple d'application de ces recommandations

Julia Tasse précise notamment qu'une association et ses branches locales pourraient être responsables d'animer des démarches anticipatrices au niveau local lors d'ateliers de créativité. Les ateliers d'anticipation animés par ces mêmes branches seraient inclusifs. Des cellules locales mixtes participeraient à ces ateliers. Les participant.e.s n'auraient pas besoin d'être des experts des méthodologies d'anticipation. Les branches locales de l'association pourraient aussi se charger d'animer des ateliers sur d'autres enjeux tels que l'adaptation.

Au niveau central, cette association s'appuierait sur des scientifiques, deux fois par an, pour former quiconque le souhaite sur des sujets liés à l'environnement et la résilience (enjeux environnementaux, risques du territoire, diagnostique de vulnérabilité, etc.). En outre, cette association, grâce à des membres préalablement formés, serait responsable d'organiser des déclinaisons de ces formations à des niveaux locaux, de façon itinérante, proches des citoyens.

Des parlements locaux d'élus et de citoyens seraient en mesure de récupérer et centraliser les données et suggestions issues des ateliers d'anticipation animés par des branches locales de l'association. Ces parlements locaux pourraient prendre des décisions de manière transparente.

VI. Perspectives

Plusieurs questions soulevées liées à de potentielles difficultés restent en suspens et mériteraient d'être approfondies.

Des questions étaient d'ordre général, non spécifiques aux démarches anticipatrices :

- Comment prendre des décisions "**justes**" et respectueuses de tou.te.s liées à l'environnement dans une société où des "injustices" sont bien présentes par ailleurs?
- Comment « atteindre » des **publics vulnérables** qui ont d'autres priorités que les enjeux environnementaux (changement climatique, déclin de la biodiversité, pollution et déclin des ressources) ?

Des questions étaient aussi spécifiques aux démarches anticipatrices :

- Comment gérer la différence de temporalité entre l'anticipation sur le temps long et les mandats des élus, ce qui affecte la prise de décision des élus dans le présent (par exemple investissement à tel ou tel endroit) ? Si le système démocratique actuel ne permet pas de prendre des décisions adéquates sur le temps long (qui sont parfois des décisions difficiles à l'encontre de lobbyistes puissants), quel nouveau système de prise de décision inventer ?
- Comment réellement intégrer l'anticipation dans l'action publique, en favorisant une bonne « gouvernance du futur » ?
- Les risques environnementaux ne sont pas les seuls à nécessiter des exercices d'anticipation, il y a aussi des risques sociaux, notamment des risques sociaux qui peuvent découler des risques

environnementaux. Est-ce que les risques socio-économiques pourraient être considérés dans ces mêmes démarches ?

- Quelle serait l'implication idéale des élus dans les démarches d'anticipation : dès le début et tout le long du processus ? Seulement à l'écoute d'une restitution ? Seulement pour décider suite aux exercices d'anticipation ?

Bibliographie

- Bourgeois R (2021) Formation pour les agents du CIRAD et au-delà: concepts et pratiques de l'anticipation dans la recherche et le développement - un référentiel, des postures et des outils. http://agents.cirad.fr/pjjimg/robin.bourgeois@cirad.fr/Presentation_anticipation_virtuel.pdf
- Inayatullah S (1998) Causal layered analysis: Poststructuralism as method. *Futures* 30:815–829. [https://doi.org/10.1016/S0016-3287\(98\)00086-X](https://doi.org/10.1016/S0016-3287(98)00086-X)
- Mathevet R, Bousquet F (2014) Résilience et environnement : penser les changements socio-écologiques. Buchet.Chastel, Paris
- Miller R, Poli R, Rossel P (2018) The Discipline of Anticipation. In: Transforming the Future. Anticipation in the 21st Century, Routledge. London, p 15
- Stockholm Resilience Center (2015a) What is resilience? In: Explaining core concepts. <https://www.stockholmresilience.org/research/research-news/2015-02-19-what-is-resilience.html>. Accessed 2 Aug 2021
- Stockholm Resilience Center (2015b) Applying resilience thinking. In: Explaining core concepts. <https://www.stockholmresilience.org/research/research-news/2015-02-19-applying-resilience-thinking.html>. Accessed 2 Aug 2021
- Voros J (2017) The Futures Cone, use and history. In: The Voroscope. <https://thevoroscope.com/2017/02/24/the-futures-cone-use-and-history/>. Accessed 13 Jun 2021